



FONDATION POUR LES PARCS ET RESERVES DE CÔTE D'IVOIRE



Rapport d'activités

Annuel 2016



Loxodonta africana

SOMMAIRE

A - RAPPEL DES OBJECTIFS

B - REALISATIONS

- 1/ Renforcement des capacités opérationnelles de la Fondation
- 2/ Mobilisation de nouveaux financements
- 3/ Gestion du capital de la Fondation

- a) Performance du portefeuille du guichet du Parc national de Tai*
- b) Performance du portefeuille du guichet du Parc national de la Comoé*

4/ Appui à la gestion des parcs nationaux

- a) Descriptif des financements*
- b) Suivi des activités du Parc national de Tai*
- c) Suivi des activités du Parc national de la Comoé*
- d) Suivi des activités du Parc national d'Azagny*
- e) Suivi des activités du Parc national du Mont Sangbé*

- 5/ Communication et relations extérieures
- 6/ Gouvernance

C. CONCLUSION

D. ETATS FINANCIERS

AVANT PROPOS

Mission

La Fondation a pour mission de mobiliser et gérer au mieux, des fonds suffisants pour assurer à terme, un financement durable des actions de protection des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire, en complément des engagements de l'Etat.

Vision de la Fondation

A l'horizon 2020, la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, assure le financement de plus de 90% des coûts de fonctionnement des parcs nationaux de Côte d'Ivoire.

Les valeurs de la Fondation

La Fondation se caractérise par les valeurs suivantes :

« Développement, Compétence, Excellence, Partage. Tels sont les piliers de notre action.

A la fois ancrée dans la culture de notre beau pays et tournée vers l'avenir, la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) veut apporter des solutions innovantes aux défis actuels.

Reconnue d'utilité publique, la FPRCI œuvre pour la construction d'un réseau solide de partenaires en vue d'obtenir des moyens, des synergies et un impact durable en faveur des Parcs Nationaux et Réserves de la Côte d'Ivoire. »



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers partenaires,

L'année 2016 a été marquée par la maturité et le développement de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire avec une plus grande audience dans l'opinion. L'année 2016 en chiffres, se résume comme suit :

- portefeuille sécurisé : 25,5 milliards F CFA
- capital en gestion : 12,52 milliards F CFA
- performance du capital : 6,27%
- Fonds octroyés pour la gestion des parcs nationaux de 2014 à 2016 : 6,4 milliards F CFA
- fonds de gestion : 1,64 milliards F CFA

Il est bon de rappeler que le réseau des parcs nationaux et réserves naturelles de notre Pays est soumis à diverses pressions de plus en plus fortes, entraînant une dégradation importante des écosystèmes. C'est une exigence forte que de renverser cette spirale de dégradation de nos parcs et réserves.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire œuvre pour la construction d'un réseau de partenaires en vue d'obtenir des moyens, créer des synergies afin d'aboutir à un impact durable de nos actions et surtout pour apporter des solutions innovantes aux défis actuels.

Nous vous invitons à vous joindre à nous afin de « travailler ensemble », c'est-à-dire pour unir nos compétences, nos ressources, nos efforts, mutualiser nos moyens pour assurer un accompagnement de qualité à la réalisation d'un

objectif commun : la conservation de nos parcs nationaux et réserves. C'est en rassemblant les énergies et les moyens dans un cadre d'intervention cohérent que les impacts seront significatifs et durables.

Nous sommes conscients que la préservation de la biodiversité est une arme pour lutter contre le changement climatique en favorisant la résilience des écosystèmes et en sauvegardant le capital naturel, notre patrimoine commun, socle de tout développement durable

Nous sommes conscients que la préservation de la biodiversité est une arme pour lutter contre le changement climatique en favorisant la résilience des écosystèmes et en sauvegardant le capital naturel, notre patrimoine commun, socle de tout développement durable.

Chers partenaires du secteur privé, le réseau des parcs et réserves de Côte d'Ivoire a besoin de vous.

Nous encourageons toutes les entreprises à intégrer la « Responsabilité Sociétale des Entreprises » ou RSE, dans leur processus de gestion, afin d'accroître leur capital de réputation. La « Responsabilité Sociétale des Entreprises » est un investissement citoyen durable.

En contribuant au financement de la conservation des parcs nationaux et réserves, nous nous engageons ensemble dans un partenariat mutuellement bénéfique.

La contribution que nous attendons de vous, sera fonction du degré de votre esprit citoyen et de votre volonté à œuvrer à la revalorisation de nos parcs et réserves.

Il est utile et important de vous rappeler, chers partenaires, qu'en contribuant au financement des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire à travers le mécanisme de la Fondation, vos entreprises bénéficient de dispositions fiscales intéressantes prévues par le Code Général des Impôts.

Nous restons convaincus qu'ensemble, nous relèverons le défi de la mobilisation des ressources en faveur de la conservation du réseau des parcs nationaux et réserves, notre capital naturel

A-RAPPEL DES OBJECTIFS

La Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire a pour mission, de mobiliser et gérer au mieux, des fonds suffisants pour assurer à terme, un financement durable des actions de protection des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire, en complément des engagements de l'Etat.

A l'horizon 2020, la Fondation envisage le financement de plus de 90% des coûts de fonctionnement des parcs nationaux de Côte d'Ivoire.

Pour l'exercice 2016, les objectifs visés s'articulent autour des axes suivants :

1. Renforcement des capacités de la Fondation
2. Mobilisation de nouveaux financements
3. Le financement des Parcs nationaux prioritaires
4. La bonne gouvernance de la Fondation



Parc national d'Azagny

B-REALISATIONS

1- Renforcement des capacités opérationnelles de la Fondation

Au cours du premier semestre de l'année 2016, après l'acquisition et l'installation du logiciel de gestion comptable (TOM2PRO), le Directeur Exécutif et le Comptable ont suivi une formation sur l'utilisation de ce logiciel.

Les capacités du Comptable ont été renforcées par le cabinet ABCD Consulting. En effet, après la contractualisation avec ce cabinet, un programme de renforcement des capacités du Comptable a été établi sur une période de quatre mois. Le consultant principal de ce cabinet, Monsieur KONE Drissa, a proposé un nouveau schéma d'écriture pour la comptabilisation des opérations de la Fondation. Ce schéma a été validé par le Commissaire aux Comptes.

Le Directeur Exécutif a pris part du 20 au 26 juin 2016, au 15ème Séminaire francophone de la collecte de fonds organisé par l'Association Française des Fundraisers. Au cours de ce séminaire, le Directeur Exécutif a suivi un Master class sur le thème « Partenariats et entreprises ».

La Fondation a acquis les équipements suivants ;

5. Matériel informatique (2 ordinateurs portables, 1 ordinateur fixe, 1 onduleur et 2 imprimantes)
6. Matériel de bivouac (3 glacières et 1 boîte à pharmacie)

Le Chargé des opérations et le Comptable de la Fondation ont suivi une formation sur la passation des marchés.

La formation du Comptable sur le thème « Audit de la fonction comptable et financière » n'a pu se dérouler à cause du faible nombre de candidats.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice, le processus d'actualisation du plan stratégique de la Fondation a démarré avec l'élaboration des termes de référence. Le plan stratégique sera accompagné du business plan de la Fondation.

Au cours de cet exercice, les capacités opérationnelles de la Fondation se sont

améliorées.

2- Mobilisation de nouveaux financements

Au cours de l'exercice, la Fondation a organisé une rencontre avec le secteur privé. Cette importante rencontre s'est déroulée le Vendredi 13 mai à l'Hôtel Pullman suivi d'un déjeuner au Parc national du Banco. Une vingtaine de sociétés ont pris part à cette rencontre. Dans les prises de parole, d'importants messages ont été successivement livrés par :

- Le Président du Conseil d'Administration de la Fondation
- Le représentant de l'Agence Française de développement (AFD)
- Le président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
- Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

Le Directeur Exécutif de la Fondation après une brève présentation de la Fondation, a présenté les brochures confectionnées dans le cadre de la promotion des « Paiements pour Services Environnementaux ».

Le Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a quant à lui, présenté les projets prioritaires de l'OIPR qui nécessitent un cofinancement pour leur mise en œuvre.

Le déjeuner « champêtre » au Parc national du Banco a été l'occasion de montrer aux participants, le joyau que constitue ce parc en plein cœur de la ville d'Abidjan.

L'occasion a été saisie pour organiser une cérémonie de dédicace de l'ouvrage « Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire » rédigé par l'Administrateur Francis LAUGINIE, l'éminent biologiste et défenseur de la conservation des parcs nationaux, qui fait la fierté de la Côte d'Ivoire et plus particulièrement de la Fondation.

La rencontre avec le secteur privé



L'Assistance



L'assistance



Le PCA de la Fondation



La représentante de l'AFD

Les prises de parole



Le Président de la CGECI



Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable



Le Directeur Exécutif de la Fondation



Le Directeur Général de la OIPR



Visite du Parc national du Banco en compagnie du PCA de la Fondation et certains partenaires du secteur privé

- Dans le cadre de la promotion de la valorisation des parcs nationaux en Côte d'Ivoire à travers les « Paiements pour Services Environnementaux », une série de brochures ont été élaborées. Ces brochures fournissent de manière didactique des informations relatives aux liens entre la conservation du Parc national de Taï et le développement agricole de la région.

Le Directeur Exécutif a pris part du 19 au 22 Avril 2016, à un atelier de formation sur les « Paiements pour services éco systémiques », organisé par la GIZ au Vietnam. Cet atelier a été une occasion pour échanger sur les expériences d'autres pays.

- Suite à la signature de l'Accord de partenariat entre la FPRCI, l'OIPR, ECOTIERRA et CEMOI en 2015, pour le développement d'un projet REDD+ au Parc national de Taï, des discussions ont été menées avec Althélia Global Fund, le futur bailleur de fonds du projet. Trois séances de vidéo conférence ont été organisées avec la Banque mondiale afin de lever tous les points de blocage pour la mise en œuvre effective du projet. Une enveloppe de près de 10 millions d'euros est attendue d'Althélia. Cette enveloppe comprend une dotation en capital du Parc national de Taï de 3 millions d'euros.
- Dans le cadre du partenariat avec la Fondation néerlandaise IDH, le programme ISLA (Initiative for Sustainable Landscape Approach) progresse dans le bon sens. Suite à l'appel à proposition de projets, seuls trois projets ont été retenus. Les contrats sont en cours de finalisation pour la première phase du programme. Une réunion du Comité de pilotage a eu lieu au mois de Juillet.
- Suite à l'instruction de la deuxième phase du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), il a été convenu de développer un projet relatif aux « Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI) ». Ce projet vise quatre Ministères en charge de : l'agriculture et du développement rural, les ressources animales et halieutiques, les Eaux et Forêts et l'Environnement. Pour cette deuxième phase, un montant de 5 milliards F CFA sera rétrocédé à la Fondation pour la mise en place d'un fonds de dotation pour les parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé. Un autre volet doté d'un montant de 1,5 milliards de francs CFA est relatif au financement des activités de renforcement des capacités de l'OIPR ainsi que la gestion des parcs de petite taille tels que : Mont Nimba, Lamto et Iles Ehotilé.

La cérémonie de lancement du projet FADCI a eu lieu le 15 Juin 2016.

L'acte de rétrocession a été signé le 13 Octobre 2016 entre la République de Côte d'Ivoire et la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, suite à une mission de supervision de l'AFD, des discussions sont en cours pour la mobilisation de 2,5 millions d'euros soit 1,64 milliards de F CFA additionnels en vue de compléter le fonds de dotation des parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé. Selon les prévisions, le Conseil d'Administration de l'AFD devrait entériner cette demande pour un décaissement au mois de Juin 2017.

- Le Projet pour la conservation de la biodiversité dans le complexe Tai-Sapo-Grebo : L'accord de financement principal d'un montant de cinq millions d'euros a été signé en Décembre 2014 et les conventions séparées en 2015. A ce jour, toutes les conditionnalités sont réunies pour le transfert de fonds à la Fondation. Le formulaire des spécimens de signature a été transféré à la KfW. La demande de transfert a été adressée à la KfW après la sélection du nouveau gestionnaire des actifs. L'appel de fonds a été transmis et exécuté en décembre.

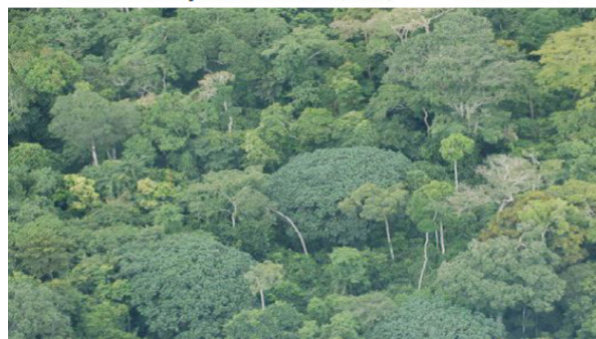
Au total, pour l'exercice 2016 ce sont près de 15 millions d'euros mobilisés qui seront décaissés avant la fin de l'année selon la répartition suivante :

- 7,5 millions d'euros pour le fonds de dotation des parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé
- 2,5 millions d'euros pour le renforcement des capacités de l'OIPR et la gestion de la Réserve du Mont Nimba, Réserve de Lamto et le parc national des Îles Ehotilé
- 5 millions d'euros pour la conservation de la biodiversité dans le corridor Taï -Sapo
- Le Directeur Exécutif de la Fondation a pris part à la rencontre sur le partenariat et le salon de la durabilité du cacao organisée par la Fondation mondiale du Cacao, les 26 et 27 Octobre 2016 à Abidjan. Au cours de cette rencontre, nous avons en collaboration avec l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et la GIZ, initié le processus de création d'une alliance pour le Parc national de Taï. Les premiers contacts nous ont permis d'amorcer les discussions avec les entreprises suivantes : MARS, OLAM, MONDELEZ, Compagnie Hévéicole du Cavally (CHC). L'objectif de cette alliance est de susciter la contribution de certaines agro-industries qui opèrent dans l'espace Taï, au financement du Parc national de Taï.



L'assistance

Promotion des Filières Agricoles et de la Biodiversité (PROFIAB) PN 95.3579.0-009.00



EVALUATION DE LA VALEUR DU PARC NATIONAL DE TAÏ

Evaluation des services écosystémiques du Parc national de Taï

Rapport, Février 2015



VERS UNE ALLIANCE POUR LE PARC NATIONAL DE TAÏ

Le Parc national de Taï : la plus grande forêt protégée d'Afrique de l'Ouest et joyau de la Côte d'Ivoire

Bien conservé jusqu'à présent, le Parc national de Taï protège plus de 5300 km² de forêts humides sempervirentes au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Le parc abrite des espèces végétales et animales endémiques, rares, ou en voie d'extinction et constitue l'habitat de plusieurs espèces emblématiques comme l'éléphant, le chimpanzé, la panthère et l'hippopotame pygmée. Outre la protection d'un patrimoine naturel exceptionnel, le Parc national de Taï est reconnu au niveau mondial dès 1978 comme Réserve de Biosphère et est inscrit en 1982 sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce parc a une importance sociale et économique majeure pour la Côte d'Ivoire.

Son dispositif de gestion opérationnel et moderne

Le Parc national de Taï est géré par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) qui mène avec expertise, diverses actions qui assurent l'état exceptionnel de conservation du site. En effet, un plan d'aménagement et de gestion (2014-2018), approuvé par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, est mis en œuvre. Un plan d'affaires couvrant la période 2014-2020 accompagne la planification des gestionnaires. Cet outil de gestion moderne renseigne de manière lisible sur les ressources financières disponibles mais aussi, sur les besoins financiers à rechercher pour combler le gap afin d'assurer à ce patrimoine naturel exceptionnel une gestion efficace et durable conformément aux standards internationaux de gouvernance des aires protégées.

Aussi, un mécanisme de financement pérenne de la conservation des parcs nationaux et réserves existe et repose sur la Fondation Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) qui constitue un fonds fiduciaire pour la conservation. La Fondation contribue déjà au financement du Parc national de Taï et d'autres parcs nationaux et réserves. Elle représente un atout pour la mobilisation de certains financements provenant du secteur privé. C'est un instrument de gestion transparente et efficace des ressources mobilisées pour une meilleure gouvernance des aires protégées.

La filière cacao fortement dépendante des services rendus par le Parc national de Taï

L'approvisionnement en fèves de cacao pour l'export et la production de chocolat dépend des précipitations qui assurent des rendements satisfaisants : la régulation du climat local par le Parc national de Taï et la régulation globale du dérèglement climatique lui sont vitales. Le déplacement de la boucle du cacao de l'Est vers l'Ouest de la Côte d'Ivoire illustre parfaitement cette dépendance de la filière du Parc national de Taï.

Brochure éditée

Participation au World Cocoa Partnership meeting 26 et 27 Octobre à Abidjan

Filière Cacao

Services écosystémiques et secteur privé

Intérêts pour les entreprises de contribuer à la conservation du Parc national de Taï

Le Parc national de Taï (PNT) offre des opportunités uniques pour l'approvisionnement et la durabilité des entreprises du cacao

- > Dépendance vis-à-vis de la régulation du climat local : de l'ordre de 16% de la production mondiale de cacao dépend du service de régulation du climat local rendu par les écosystèmes du PNT.
- > Opportunité marché – différenciation produits : produire un cacao durable en collaboration avec le PNT permet de différencier ses produits et anticiper les risques réputationnels et réglementaires.
- > Adaptation au dérèglement climatique : face à la réduction en cours des zones favorables au cacao, il est vital de préserver le stock de carbone et d'adapter les pratiques agricoles.



Le Parc national de Taï : plus grande forêt protégée d'Afrique de l'Ouest et joyaux de la Côte d'Ivoire

Extrêmement bien conservé jusqu'à présent, le Parc national de Taï (PNT) protège plus de 5000 km² de forêts en un seul bloc à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

Le parc abrite des espèces végétales et animales endémiques, rares, ou en voie d'extinction et protège plusieurs espèces emblématiques comme l'éléphant, le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest, la panthère, l'hippopotame pygmée, le picatharte de Guinée et le touraco.



Outre la protection d'un patrimoine naturel exceptionnel et d'une valeur scientifique, reconnu au niveau mondial dès 1982 par l'UNESCO, le PNT a une importance sociale, culturelle et économique majeure pour la Côte d'Ivoire.

Brochure

3- La gestion du capital de la Fondation

Au cours du premier semestre de l'année, le gestionnaire des actifs J. P. Morgan a notifié au Conseil d'Administration de la Fondation que l'Afrique ne faisait plus partie de ses zones d'intervention prioritaires. En conséquence, il a été mis fin depuis le 31 mai 2016, au contrat qui le liait à la Fondation.

La Fondation avec l'assistance du Conseiller Financier a engagé le processus de sélection d'un nouveau gestionnaire d'actifs. A l'issue du processus de sélection la Banque FIERA CAPITAL a été retenue et la Banque Fiducie Desjardins est le dépositaire des actifs de la Fondation. Les contrats ont été signés avec ces nouvelles structures. Toutes les dispositions ont été prises pour le transfert des actifs détenus par J.P. Morgan après avoir notifié la fermeture du compte chez J.P. Morgan.

Ainsi, l'analyse des investissements effectués par J.P. Morgan, donne les résultats suivants :

a. Performance consolidée du portefeuille du guichet Parc national de Tai

La valeur marchande totale du portefeuille en début d'exercice était de 8.901.801 euros. Un versement d'un montant total de 625.853 euros a été effectué sur le compte capital en Mars. Un retrait de 623.416 euros a été effectué en Avril pour le financement des coûts récurrents du Parc national de Tai au titre de l'exercice 2016 au 30 Juin 2016. En décembre 2016, la valeur marchande du portefeuille hors frais de gestion de J.P. Morgan était de 9.453.507 euros. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice 2016, le gain est de 545.269 euros pour une performance de 6,12% du capital moyen investi au prorata temporis.

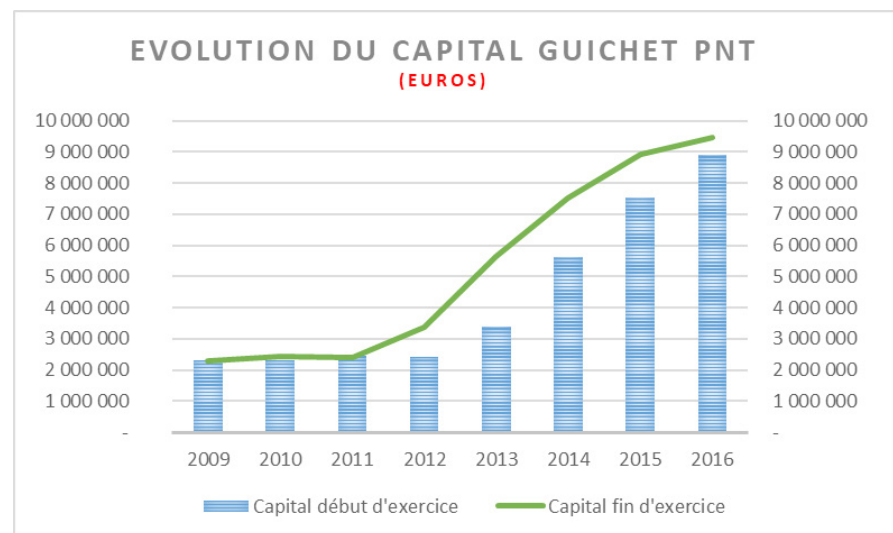
	Montant en début d'exercice 2016 (euros)	Versements effectués (euros)	Retraits effectués (euros)	Gain annuel (euros)	Performance %	Montant du capital en fin d'exercice 2016 (euros)
2016	8.905.801	625.853	623.416	545.269	6,12	9.453.507



EVOLUTION GLOBALE DU PORTEFEUILLE DU GUICHET du PARC NATIONAL DE TAÏ

	Capital début d'exercice (euros)	Versement effectué (euros)	Retrait effectué (euros)	Gain annuel (euros)	Performance (%)	Capital fin d'exercice (euros)
2009	0	2 302 531	-	-	-	2 302 531
2010	2 302 531	69 743	-	64 201	2,71	2 436 475
2011	2 436 475	-	-	- 31 589	- 1,29	2 404 886
2012	2 404 886	834 462	-	177 234	7,26	3 388 908
2013	3 388 908	1 966 545	-	284 848	6,72	5 640 300
2014	5 640 300	1 625 113	331 239	591 686	9,30	7 525 860
2015	7 525 860	1 625 007	651 687	406 621	4,89	8 905 507
2016	8 905 507	625 853	623 416	545 563	6,12	9 453 507
Total		9 049 254	1 606 342	2 038 564		





b - Performance consolidée du portefeuille du guichet Parc national de la Comoé

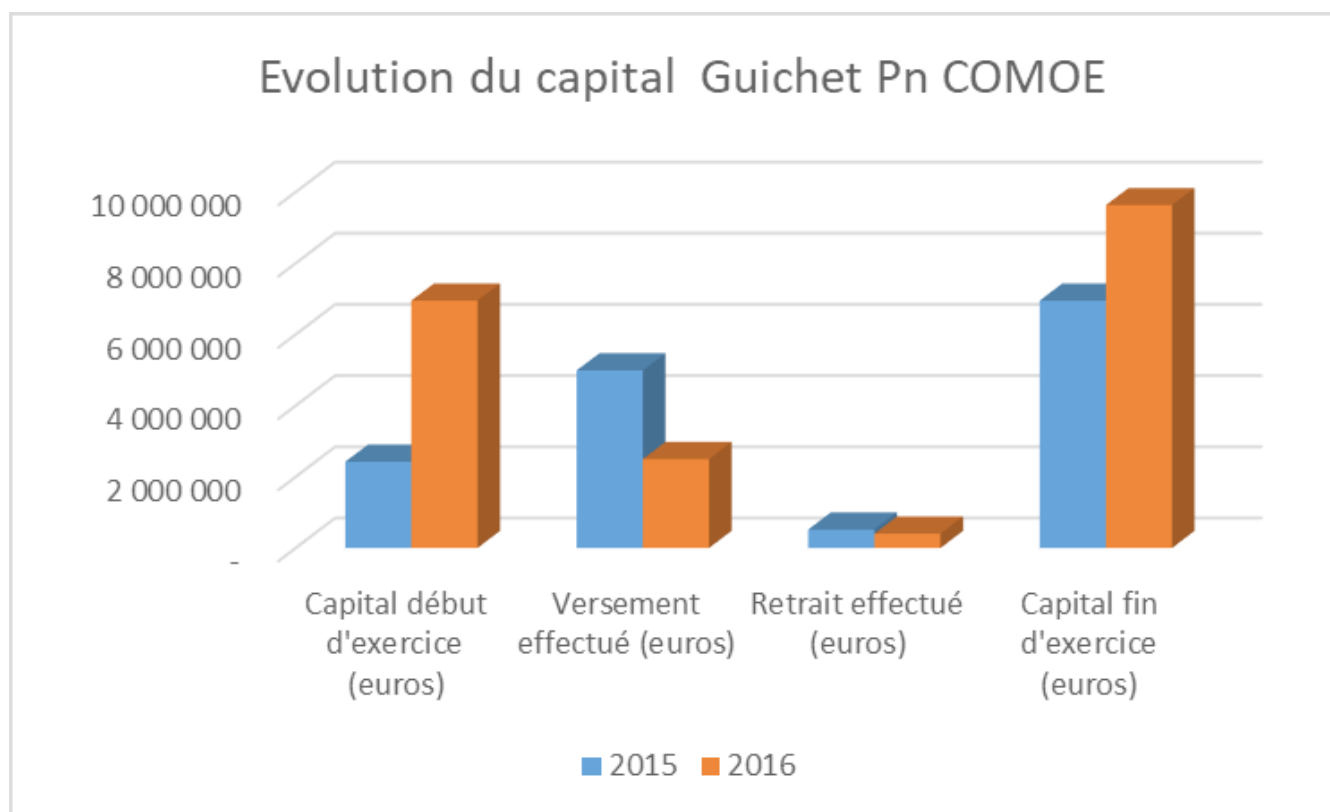
La valeur marchande totale du portefeuille en début d'exercice était de 6.951.216 euros. Un versement d'un montant total de 2.499.894 euros a été effectué sur le compte capital en Mars. Un retrait de 402.613 euros a été effectué en Avril pour le financement des coûts récurrents du Parc national de la Comoé au titre

de l'exercice 2016. En décembre 2016, la valeur marchande du portefeuille hors frais de gestion de J.P. Morgan était de 9.633.704 euros. Pour la période écoulée depuis le début de l'exercice 2016, le gain est de 585.207 euros pour une performance de 6,42% du capital moyen investi au prorata temporis.

	Montant en début d'exercice 2016 (euros)	Versements effectués (euros)	Retraits effectués (euros)	Gain annuel (euros)	Performance (%)	Montant du capital en fin d'exercice 2016 (euros)
2016	6.951.801	2.499.894	402.613	585.207	6,42	9.633.704

EVOLUTION GLOBALE DU PORTEFEUILLE DU GUICHET DU PARC NATIONAL DE LA COMOE

	Capital début d'exercice (euros)	Versement effectué (euros)	Retrait effectué (euros)	Gain annuel (euros)	Performance (%)	Capital fin d'exercice (euros)
2015	2 423 710	4 991 613	519 264	55 157	1,06	6 951 216
2016	6 951 216	2 499 894	402 613	585 208	6,42	9 633 705
Total		7 491 507	921 877	640 365		



4) Appui à la gestion des parcs nationaux

a) Descriptif des financements

Pour l'exercice 2016, la Fondation finance quatre parcs nationaux sur un total de 14. Toutefois, ces quatre parcs nationaux couvrent une superficie de 1.720.000 hectares sur un total de 2.106.102 hectares pour l'ensemble du réseau, soit 81,66%. De plus, avec le démarrage du projet FADCI, les aires protégées suivantes : Réserve du Mont Nimba, Parc national des Iles Ehotilé et la Réserve de LAMTO s'ajoutent sur la liste des parcs nationaux financés par la Fondation; au total sept parcs nationaux et réserves qui couvrent une superficie de 1.810.050 hectares, soit 86,52 % de la superficie du réseau des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire.

La Fondation utilise deux types de financement pour les parcs nationaux :

- Les fonds issus des fonds de dotation pour les parcs nationaux de la Comoé et de Taï
- Les fonds d'amortissement mis à disposition dans le cadre du C2D pour le financement des parcs nationaux d'Azagny, Mont Sangbé et Comoé (mesures riveraines).

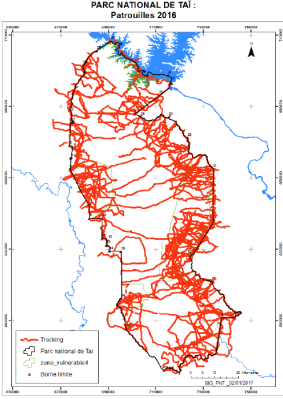
OCTROI DE FINANCEMENT A L'OIPR en 2016	
1) OCTROI DE SUBVENTION A L'OIPR (Direction générale, Azagny, Mont Sangbé)	771 264 160
2) OCTROI DE SUBVENTION AU PN COMIOE	300 000 000
3) OCTROI DE SUBVENTION AU PN TAÏ	400 000 000
Total par source de financement	1 471 264 160





Signature de la convention de financement (Echanges de parapheurs) entre le PCA de la Fondation et le Président du Conseil de gestion de l'OIPR

b) Suivi des activités du Parc national de Taï

Lors de sa 15ème session, le Conseil d'Administration de la FPRCI-UK a donné son accord pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 400 millions de F CFA pour le financement des coûts récurrents du Parc national de Taï au titre de l'exercice 2016

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Commentaires
<p>SURVEILLANCE ET PROTECTION</p>	<p>Les six activités prévues sur les fonds de la Fondation ont été réalisées avec un taux d'exécution de 88,83 % contre 86 % pour l'ensemble de ce programme</p>  <p><i>Figure 1 : Carte de tracking des patrouilles de surveillance du PNT</i></p>	<p>La mise en œuvre du programme de surveillance semble se dérouler mieux que prévu, l'effort atteint à la fin du mois d'octobre dépasse déjà les prévisions annuelles.</p> <p>La condamnation de 80 % des individus interpellés dénote d'une bonne maîtrise des procédures judiciaires et d'une bonne collaboration avec la justice, l'orpaillage demeurant la principale menace du parc, loin devant le braconnage et le défrichement.</p> <p>Le réseau d'information ne fonctionne pas de manière homogène autour du parc puisqu'aucune information n'est venue des secteurs de Taï et de Djouroutou. Beaucoup plus d'efforts de sensibilisation devraient être faits dans ces secteurs afin de rendre l'ensemble du réseau plus efficace.</p>



<p>SUIVI ECOLOGIQUE ET RECHERCHE</p>	<p>Sur huit activités prévues avec les fonds de la Fondation, sept ont été totalement réalisées, soit un taux de réalisation de 81,36 % contre 80 % pour l'ensemble des activités de ce programme</p>  <p>Agents du suivi écologique</p>	<p>Les résultats de l'analyse et de l'interprétation des données de la phase 11 qui marque le début de la mise en œuvre du dispositif de suivi écologique, n'ont pas encore été validés. Ce qui ne permet pas de juger ce nouveau dispositif ni de le comparer à l'ancien dont les limites sont connues.</p> <p>La réalisation des missions 1 et 2 de la phase 12, pourtant prévue avec le financement de la GIZ, n'est pas encore effective. Cela risque de compromettre cette phase importante du suivi écologique.</p> <p>La mise en œuvre des deux conventions signées avec les Universités de Cocody et Nangui Abrogoua semble avoir amélioré la recherche au Parc national de Taï (PNT) puisque depuis cette signature l'on note une nette amélioration des restitutions d'études réalisées au PNT soit lors des séances de suivi du plan d'opération (PO) soit lors d'autres événements importants du PNT.</p>
<p>GESTION PARTICIPATIVE ET APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL</p>	<p>Sur les 6 activités prévues pour sur les fonds de la FPRCI, 4 ont été totalement réalisées, soit un taux de réalisation de 57 % contre 74 % pour l'ensemble du programme</p>  <p>Pépinière communautaire</p>	<p>Même si des bénéficiaires d'AGR ont bénéficié de certaines formations, aucune convention n'a été signée entre la DZSO et la structure spécialisée dans la formation (Le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle). Cela n'a pas permis d'aborder toutes les thématiques nécessaires et de mieux organiser ces formations et d'atteindre ainsi plus facilement les objectifs fixés.</p> <p>Si les outils de sensibilisation élaborés avaient été édités, cela aurait permis aux Associations Villageoises pour la Conservation et le Développement (AVCD) et aux Groupes Sociaux de Base (GSB) qui ont reçu de nombreuses formations, de former à leur tour, d'autres représentants des populations riveraines.</p>



La ferme de Wonsoaly

Aucune rencontre inter AVCD ne s'est tenue dans le secteur Taï. Cela dénote d'un manque de dynamisme des AVCD de ce secteur. Des efforts de sensibilisation devraient être faits pour remédier à cela afin d'avoir une répartition homogène de l'engouement des populations riveraines autour du parc.

L'engouement suscité par les populations riveraines pour les plantes alimentaires forestières, recommande que cette activité devra être mieux organisée afin de l'étendre à l'ensemble des autres secteurs et au besoin, l'inscrire dans le programme d'agroforesterie d'ISLA dans l'espace Taï.

Les discussions avancent très lentement avec les conseils régionaux alors que beaucoup d'efforts sont faits par la DZSO dans ce sens.

13 des 14 activités prévues sur les fonds de la FPRCI ont été totalement réalisées, soit un taux de réalisation de 88,57 % contre 66 % pour l'ensemble du programme

**COMMUNICATION,
MARKETING ET
SENSIBILISATION**



Séance de sensibilisation

De nombreuses actions ont été initiées malgré l'absence du plan de communication de la DZSO. Une large communication a été menée auprès des populations et des autorités dans le but d'obtenir l'adhésion des populations riveraines aux activités de gestion du parc.

Dans le cadre du développement d'un système de paiement pour services écosystémiques, la communication avec les Conseils Régionaux semble encore timide si bien qu'aucune rencontre n'a pu être organisée directement entre la DZSO et les Présidents de ces conseils.

Les échanges avec les autorités et les communautés riveraines ont été renforcés à travers leur participation aux rencontres de sensibilisation, d'information et de promotion du PNT mais aussi à travers les actions sociales ou culturelles. L'organisation d'un concours du meilleur village impliqué dans la conservation du PNT devrait pouvoir contribuer au renforcement de cette implication.

ECOTOURISME

Sur les huit activités prévues sur les fonds de la FPRCI, seulement trois ont été totalement réalisées, soit un taux de réalisation de 50 % contre 70 % pour l'ensemble du programme



 71°F 21°C 06-19-2016 09:35:37

Eléphants au Parc national de Taï

L'habituation des chimpanzés et des singes à Taï et à Djouroutou se poursuit et même si les objectifs fixés ne sont atteints que pour les Mangabey, les choses semblent aller dans le bon sens pour les Chimpanzés et Colobes rouges.

L'habituation de ces primates, reconnus dans le monde entier à travers de longues études scientifiques, est un atout considérable pour la promotion du tourisme au parc national de Taï.

La non validation du plan de développement écotouristique (PDEC) du PNT comme prévu cette année a fortement impacté la mise en œuvre des activités de ce programme puisque des activités hautement importantes comme le lancement de l'écotourisme et la concession de la gestion de l'Ecotel qui dépendent de cette validation du PDEC n'ont pu être réalisées.

INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Sur 26 activités prévues sur les fonds de la FPRCI, 23 ont été réalisées soit un taux de réalisation de 82 % contre 85 % pour l'ensemble du programme



Véhicule de troupe

Malgré le changement d'option de la DZSO en cours d'année qui a consisté à modifier le budget initial afin de pouvoir acquérir deux nouveaux Pick Up, l'ensemble des activités de ce programme a été mené normalement selon les prévisions.

Cependant la session de formation à l'utilisation et à l'entretien des véhicules de type 4x4 n'a pu être réalisée. La GIZ qui finance cette importante activité n'a pas pu mobiliser à temps un consultant pour l'exécution de cette activité. Cela a eu des répercussions sur l'entretien de ces véhicules

MANAGEMENT

Sur les 31 activités prévues avec les fonds de la fondation, 26 ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 81,70 % contre 71 % pour l'ensemble du programme



Réunion du Comité de Gestion Local (CGL)

Conclusion : De manière globale l'on note que de janvier à décembre 2016, ce sont 75,36 % des activités prévues sur les fonds alloués par la FPRCI au PNT qui ont été réalisés, contribuant ainsi largement à l'atteinte des 76 % de taux d'exécution de l'ensemble du PO pour la même période.

Malgré le changement d'option de la DZSO qui a consisté à modifier le budget initial en jouant sur certaines activités pour pouvoir acheter deux Pick-up, cela n'a pas impacté négativement l'atteinte des objectifs fixés pour l'année. La transition entre la fin de la phase 1 et le début de la deuxième phase du PROFIBAB a été marquée par la suspension ou même l'annulation de certains appuis financiers. Cela a eu un impact sur le taux d'exécution. De plus le financement de certaines activités importantes initialement prévu par la GIZ n'a pas été réalisé, ce qui a fortement impacté le taux d'exécution du PO 2016. Il serait donc souhaitable que les engagements de financement contenus dans le PO par les différents partenaires soient respectés.

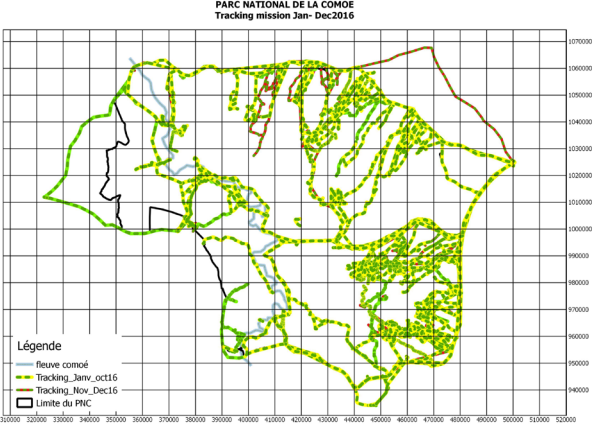
L'évaluation annuelle de la performance dans la gestion du parc par l'application du système d'évaluation « Protected Areas Management Effectiveness Tracking Tool (METT) » montre une tendance positive.

Le rapport d'évaluation donne les scores suivants : PNT 2015: 78/93 PNT 2016: 83/93

c. Suivi des activités du Parc national de la Comoé

Le Parc national de la Comoé (PnC) est inscrit sur la liste des réserves de la biosphère et sur la liste du Patrimoine Mondial. C'est le plus grand espace naturel protégé de Côte et d'Afrique de l'ouest sub-saharienne. Le PnC couvre une superficie de 1.149.450 hectares.

Lors de sa 15^{ème} session, le Conseil d'Administration de la FPRCI-UK a donné son accord pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 300 millions de F CFA pour le financement des coûts récurrents du Parc national de la Comoé au titre de l'exercice 2016

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Commentaires
<p style="text-align: center;">PROTECTION ET GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES DU PNC</p>	<p>Sur 20 activités prévues sur les fonds de la Fondation, 14 ont été réalisées soit un taux d'exécution de 64,75 % contre 85 % pour l'ensemble de ce programme</p> 	<p>L'augmentation de l'effectif de la brigade mobile de 21 agents, a largement contribué à dépasser les prévisions annuelles en effort de patrouille. L'analyse des résultats des saisies montre que l'orpaillage demeure la principale menace du parc, loin devant le braconnage, le pâturage et la pêche. Et la condamnation ferme de 75,25 % des 109 prévenus dénote de la bonne collaboration avec les services judiciaires et d'une bonne maîtrise de ces procédures par les agents chargés de la rédaction des procès-verbaux.</p> <p>En fonction de la nationalité, les prévenus de l'orpaillage se répartissent en 67,89 % d'Ivoiriens, 24,77 % de Burkinabé, 5,5 % de Ghanéens et 1,84 % de Maliens.</p> <p>Le réseau d'information de la brigade mobile et de chaque secteur dispose d'un réseau d'informations fiable à plus de 97 %, ce qui dénote de la bonne collaboration avec les riverains.</p>

	<p>Tracking des patrouilles de l'exercice 2016</p>  <p><i>Kassina senegalensis</i> <i>Afrixalus weidholzi</i></p> <p><i>Afrixalus viager</i></p>	<p>Des efforts faits avec les Conseils Régionaux pour la stabilisation des systèmes agrosylvopastoraux et de gestion des ressources en eau dans la périphérie semblent aller dans le bon sens.</p> <p>La mise en œuvre de la stratégie de gestion des feux reste encore timide du fait qu'aucune convention n'a été signée avec les structures spécialisées dans la gestion des feux. Ce sont ces structures qui doivent former et encadrer la DZNE et les populations riveraines dans ce domaine. Cela a eu comme conséquence un retard dans la mise en place et l'équipement des comités de gestion des feux.</p> <p>Malgré quelques retards, la protection et la gestion rationnelle des ressources du PNC se déroulent bien</p>
<p>APPUI AUX POPULATIONS ET AUTRES ACTEURS LOCAUX DE LA PERIPHERIE DU PNC</p>	<p>Sur 20 activités prévues sur les fonds alloués par la Fondation (C2D et FPRCI), 19 ont été réalisées soit un taux de réalisation de 92 % contre 85 % pour l'ensemble de ce programme</p>  <p>Réunion avec les populations</p>	<p>L'organisation des concours de l'école lauréat de la conservation du PNC et des trois meilleurs éco villages aurait permis de donner une meilleure impulsion à la sensibilisation dans le milieu scolaire et de contribuer à une meilleure adhésion des populations riveraines aux actions de conservation du parc. Pour atteindre cet objectif, une large diffusion de l'œuvre audio musicale élaborée en langue locale sur le PNC devrait aider.</p> <p>L'appui des organisations féminines autour de l'exploitation des ressources naturelles devrait être accéléré pour permettre une meilleure organisation de cette activité, quand on sait que ces ressources contribuent à l'augmentation des revenus des populations riveraines. Et tout doit être mis en œuvre pour que le processus de réalisation de 6 microprojets communautaires initiés se déroulent jusqu'à leur terme.</p> <p>L'on peut donc dire dans l'ensemble que la mise en œuvre de l'appui aux populations et autres acteurs locaux de la périphérie du PNC semble aller dans le bon sens</p>

<p>SUIVI ECOLOGIQUE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE</p>	<p>Toutes les 9 activités prévues sur les fonds de la Fondation ont été totalement réalisées soit un taux de réalisation de 100 % contre 100 % pour l'ensemble du programme</p>  <p>Equipe du suivi écologique Reprofilage de piste</p>	<p>Le programme de suivi écologique et de recherche se déroule comme prévu. Le suivi des éléphants et l'inventaire aérien ont permis de démontrer que malgré les craintes dues à l'effet de la crise postélectorale de 2002, la faune reste encore viable au PNC. L'implication des populations riveraines comme auxiliaires contribue à améliorer les résultats et l'image du parc auprès de ceux-ci.</p>
<p>FINANCEMENT DURABLE</p>	<p>Sur les 04 activités prévues sur les fonds de la Fondation dans le cadre du financement durable, deux ont été réalisées soit un taux de réalisation de 50 % contre 44 % pour l'ensemble de ce programme</p>	<p>Les activités en faveur du financement durable du PNC sont restées très timides car aucune promotion des activités touristiques ni plaidoyer n'a été fait auprès des décideurs étatiques afin de valoriser le PNC.</p> <p>L'évaluation des services écosystémiques du PNC devrait ouvrir d'autres voix de mobilisation de fonds pour un financement durable du parc</p>
<p>AMENAGEMENT</p>	<p>Sur les 10 activités prévues sur les fonds de la Fondation, cinq ont été totalement réalisées et deux très partiellement, soit un taux de réalisation de 57,40 % contre 66 % pour l'ensemble de ce programme</p>  <p>Entretien mécanique de la piste</p>	<p>Si les travaux de réhabilitation des pistes intérieures ont connu un retard considérable essentiellement dû à l'entreprise chargée des travaux, les engins de l'OIPR auraient pu être utilisés pour pallier cette défaillance.</p> <p>Les négociations avec les populations concernant les limites du parc, surtout à l'ouest, ont été difficiles mais ont finalement abouti. Un projet de décret de redéfinition de ces limites consensuelles obtenues devrait rapidement formaliser cet acquis et éviter ainsi une éventuelle remise en cause par une population hantée par l'idée de déguerpissement</p>

<p>GESTION ET INTEGRATION REGIONALE</p>	<p>Sur 41 activités prévues sur les fonds gérés par la Fondation, deux n'ont pas été réalisées, soit un taux de réalisation de 92 % contre 73 % pour l'ensemble de ce programme</p>  <p>Réunion de suivi PO</p>	<p>Les efforts faits pour adapter la gestion spatiale à la valeur internationale du PNC sont encore très timides. Des activités importantes comme l'élaboration de la convention cadre de collaboration entre l'OIPR, la DEPN, la SODEFOR et les AGEREF ainsi que le renforcement des capacités des AGEREF n'ont pas été réalisées. Cela s'est traduit par un très faible appui apporté à la surveillance des zones de Biodiversité. Ces zones sont pourtant importantes pour la préservation du parc national de la Comoé.</p> <p>La convention cadre, entre l'OIPR, la DEPN et les AGEREF, la SODEFOR et les AGEREF, devrait lever les confusions de gestion de ces zones.</p> <p>La communication été bien développée sur le PNC, les capacités d'intervention de la DZNE renforcées et la gestion transparente des ressources assurée. Il reste cependant à faire beaucoup d'effort dans le cadre de la création de l'espace Comoé</p>
<p>Conclusion</p> <p>Ce bilan technique des activités réalisées de janvier à décembre 2016 au Parc national de la Comoé montre que 78 % des activités prévues sur les fonds de la Fondation ont été réalisés, contribuant largement à l'atteinte de la performance globale de 80 % du taux d'exécution du PO pour la même période. Cela ne doit cependant pas faire oublier que malgré une bonne collaboration entre la DZNE et la Direction Départementale des Mines, le phénomène de l'orpaillage reste la principale menace du parc.</p> <p>La collaboration entre l'OIPR, la DEPN, la SODEFOR et les AGEREF devra être améliorée et l'OIPR devra s'impliquer davantage aussi bien dans la gestion des zones de biodiversité que dans les activités pour la création de l'espace Comoé.</p> <p>La réalisation de microprojets communautaires, le concours du meilleur éco village et éco écoles devraient contribuer à avoir l'adhésion des populations riveraines.</p> <p>Le rapport d'évaluation donne un score de : 60/93</p>		

d. Suivi des activités du Parc national d'Azagny


Le Parc national d'Azagny situé dans la sous-préfecture de Grand-Lahou, couvre une superficie de 21.850 hectares. Ce parc est financé par les fonds d'amortissement du C2D à travers le mécanisme de la Fondation


Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Commentaires
RELANCE DE LA GESTION DURABLE DU PARC NATIONAL D'AZAGNY	la surveillance : Cinq des six activités prévues ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 79,77 %.	Aucune réhabilitation d'infrastructures n'a été réalisée à cause de la lourdeur administrative à laquelle a été soumis le recrutement d'un ingénieur conseil pour appuyer l'OIPR dans ce domaine. Cela a empêché l'exécution de toutes les autres activités dépendant de ce domaine d'activité alors que cette réhabilitation concerne des activités clés comme la surveillance et le tourisme. Le plan de formation a été exécuté normalement, et a même été souvent étendue à d'autres chefs de service qui n'étaient pourtant pas prévus pour ces formations ; le surplus des personnes formées devrait pouvoir faciliter l'atteinte des objectifs fixés. Le plan de communication n'ayant pas été élaboré, cela représente un énorme manque à gagner pour le PNA qui a rapidement besoin de cet outil pour mettre en place une stratégie de sensibilisation appropriée autour de ce parc à forte potentialité touristique. L'évaluation de l'efficacité de gestion qui permet de juger de la gestion du parc n'a pas été réalisée. On ne peut donc pas dire à ce jour si la gestion du parc va dans le sens souhaité ou non puisqu'aucune mesure objective ne permet de juger de cela.
	La relance des opérations de biomonitoring : Les quatre activités prévues dans le cadre de la relance des opérations de biomonitoring ont été partiellement réalisées, le taux de réalisation de cette activité est de 77,33 %.	
	La réhabilitation des infrastructures : Sur onze activités prévues pour la réhabilitation des infrastructures, trois ont été réalisées soit un taux de 11,95 %.	
	La régénération naturelle assistée des parcelles aménagées : Toutes les activités programmées ont été réalisées soit 100%	
	Le renforcement des capacités des services en charge du Parc national d'Azagny : Le renforcement des capacités des services en charge du PNA a été réalisé à 96,90 %.	
	Le suivi et la diffusion des résultats : Le suivi et la diffusion des résultats a été réalisé à 75 %.	

<p>4</p> <p>LA PARTICIPATION DES POPULATIONS RIVERAINES A LA CONSERVATION DU PNA</p>	<p>Sur 11 activités prévues, deux n'ont pu être réalisées, le taux de réalisation du résultat 2 est donc de 84,21 %.</p>  <p>Participants de la réunion de suivi du Plan d'Opération</p>	<p>L'implication des populations dans les activités de gestion du parc n'est pas forte pour le moment car étant limitée à leur participation aux ateliers de suivi et autres activités de sensibilisation. Cette implication devrait pouvoir être améliorée à travers l'évaluation des conventions avec les ONG et les collectivités territoriales.</p> <p>Compte tenu de l'engouement engendré par la première édition du « Prix Vert » auprès des populations, le retard que connaît l'édition de 2016 pourrait jouer sur leur motivation à accompagner le gestionnaire dans les activités du parc.</p> <p>Une seule activité socioculturelle a été soutenue par le PNA, pourtant le parrainage d'activité socioculturelle est une action d'incitation des populations à adhérer aux activités de gestion du parc. Il est donc souhaitable de multiplier ce genre d'activité</p>
<p>LE DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ET LA RECHERCHE POUR LA GESTION DU PNA</p>	<p>Cinq des huit activités de ce résultat ont été réalisées avec un taux de 89,18 %.</p>	<p>Des efforts de développement de partenariat ont été initiés par la Direction du parc à travers la signature de plusieurs conventions. Aucune évaluation de ces conventions n'est pourtant disponible afin de juger de l'impact de leur mise en œuvre dans la gestion durable du Parc national d'Azagny.</p>
<p>Conclusion :</p> <p>Le taux de réalisation des activités du PNA de janvier à décembre 2016 est de 82,55 %. Des activités majeures n'ont pas été réalisées. Il s'agit notamment de la réhabilitation des infrastructures et d'une meilleure implication des populations à la gestion du parc. Si des mesures correctives ne sont pas apportées à cela, les objectifs fixés dans le Plan Annuel d'Activités (PAA) 2016 risquent de ne pas pouvoir être atteints.</p> <p>Le rapport d'évaluation donne un score de : 70/93</p>		

e. Suivi des activités du Parc national du Mont Sangbé

Le Parc national du Mont Sangbé est à cheval sur les sous-préfectures de Biankouma, Touba, Guintéguela et Gbonné. Il couvre une superficie de 95.000 hectares. Ce parc est financé dans le cadre du projet CORENA. Le budget approuvé du plan d'opération s'élève à 572.378.300 F CFA.

Programme de gestion	Niveau de réalisation des activités	Commentaires
<p style="text-align: center;">LA RELANCE DE LA GESTION DURABLE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE</p>	<p>La surveillance : Les six activités prévues ont été réalisées à un taux de réalisation de 97,70 %.</p>	<p>Le programme de surveillance se déroule normalement selon les prévisions et l'effort réalisé à la fin de l'année représente 98 % des prévisions annuelles. La participation des auxiliaires villageois aux opérations de surveillance devra toutefois être améliorée puisqu'elle représente 85 % des prévisions annuelles. Le paiement des primes de saisie de l'ensemble des dossiers traités dénote d'une bonne maîtrise des procédures judiciaires par les agents.</p>
	<p>La Relance des opérations de biomonitoring : Les trois activités prévues dans le cadre de la relance des opérations de biomonitoring ont été réalisées avec un taux de 90,70 %.</p>	
	<p>La réhabilitation des infrastructures : Seulement deux des cinq activités prévues ont été réalisées à un taux de 11,42 %.</p>	<p>Le réseau d'information pour la surveillance est fiable ce qui dénote d'une bonne collaboration avec les populations riveraines.</p>
	<p>Le renforcement des capacités des services en charge du Parc national du Mont Sangbé : Le renforcement des capacités des services en charge du PNA a donc été réalisé à 83,33 %.</p>	<p>La relance des opérations de biomonitoring, qui au départ était très timide, commence à s'améliorer surtout avec l'appui apporté au Chargé SIG et Suivi écologique de la DZO pour le traitement des données et l'interprétation des images satellitaires.</p>
	<p>le suivi et la diffusion des résultats : Le suivi et la diffusion des résultats a été réalisé à 100 %.</p> <div style="text-align: center;">  <p>Mont Sangbé</p> </div>	

	 <p data-bbox="977 558 1145 591">Hippopotame</p>	<p data-bbox="1397 203 2043 406">L'intégration de 26 agents aux effectifs de la DZO et la réalisation de l'ensemble des formations prévues pour la surveillance a permis de donner un dynamisme certain à cette activité. Le retard pris pour la finalisation du plan de communication ne contribue pas à la mise en place d'une stratégie de sensibilisation appropriée autour de ce parc.</p> <p data-bbox="1397 434 2043 579">Les services du parc ont été équipés selon les prévisions et tous les frais généraux assurés ce qui permet un management efficace. Cela se voit à travers le bon suivi et la bonne diffusion des résultats réalisés ainsi que l'évaluation de l'efficacité de gestion du parc.</p> <p data-bbox="1397 607 2043 662">On peut donc affirmer que la relance de la gestion durable du Parc national du Mont Sangbé est effective.</p>
--	--	--

<p data-bbox="244 799 691 935">LA PARTICIPATION DES POPULATIONS RIVERAINES A LA CONSERVATION DU PARC NATGIONAL DU MONT SANGBE</p>	<p data-bbox="750 766 1258 852">Sur 14 activités prévues, 01 n'a pu être réalisée, le taux de réalisation des activités du résultat 2 est donc de 96,80 %.</p>	<p data-bbox="1283 766 2043 1025">Les capacités de l'OIPR ont été renforcées par l'ANADER en matière d'appui au développement local ce qui a permis de mieux développer des actions de base dont les Plan de Développement Local (PDL), la structuration et la formation des AVCD en gestion des ressources naturelles. Il faut cependant noter que le retard dans la signature de la convention entre l'OIPR et l'ANADER n'a pas permis d'apporter un appui aux initiatives communautaires, activité pourtant fondamentale à l'adhésion des populations aux actions de conservation du parc.</p> <p data-bbox="1283 1058 2043 1174">L'acquisition des supports de sensibilisation et la tenue du concours du prix « vert » aux meilleurs élèves et villages éco citoyens auraient certainement contribué à une meilleure sensibilisation et donc l'adhésion des populations aux activités de gestion du parc.</p> <p data-bbox="1283 1207 2043 1262">La participation des populations riveraines à la conservation du parc national du Mont Sangbé reste donc encore timide.</p>
--	--	---

<p>LE DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ET DE LA RECHERCHE POUR LA GESTION DURABLE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE</p>	<p>Cinq des six activités de ce résultat ont été réalisées avec un taux de 80 %.</p>	<p>Des efforts de développement de partenariat ont été initiés par la DZO à travers la signature de plusieurs conventions. Une évaluation de ces conventions devrait pouvoir améliorer l'atteinte de l'objectif recherché à savoir la gestion durable du parc national du Mont Sangbé.</p>
<p>Conclusion : Le taux de réalisation des activités du Parc national du Mont Sangbé de janvier à décembre 2016 est de 84,94 %. Même si ce taux est satisfaisant, des activités majeures n'ont pas été réalisées. Il s'agit notamment (i) de la réhabilitation des infrastructures due à la lourdeur administrative qui a accompagné le recrutement de l'Ingénieur Conseil chargé d'appuyer l'OIPR dans ce cadre, et (ii) d'une meilleure implication des populations à la gestion du parc.</p> <p>Le rapport d'évaluation donne un score de : 48/93</p>		

Tableau : Situation des opérations de surveillance dans les parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé

Désignation	Azagny	Sangbé	Total Projet
Effort total de patrouille ordinaire (HJ) semestre 1	1520	2300	3820
Effort total de patrouille ordinaire (HJ) semestre 2	2 280	2450	4730
Effort de patrouille d'envergure (HJ) semestre 1	300	400	700
Effort de patrouille d'envergure (HJ) semestre 2	300	400	700
Total effort de patrouille annuel	4400	5550	9950
Effort des auxiliaires (HJ) semestre 1	340	608	948
Effort des auxiliaires (HJ) semestre 2	420	922	1342
Total effort des auxiliaires	760	1530	2290

La couverture des opérations de surveillance au cours de l'année 2016, à l'aide de GPS, est indiquée par les figures 1 et 2.

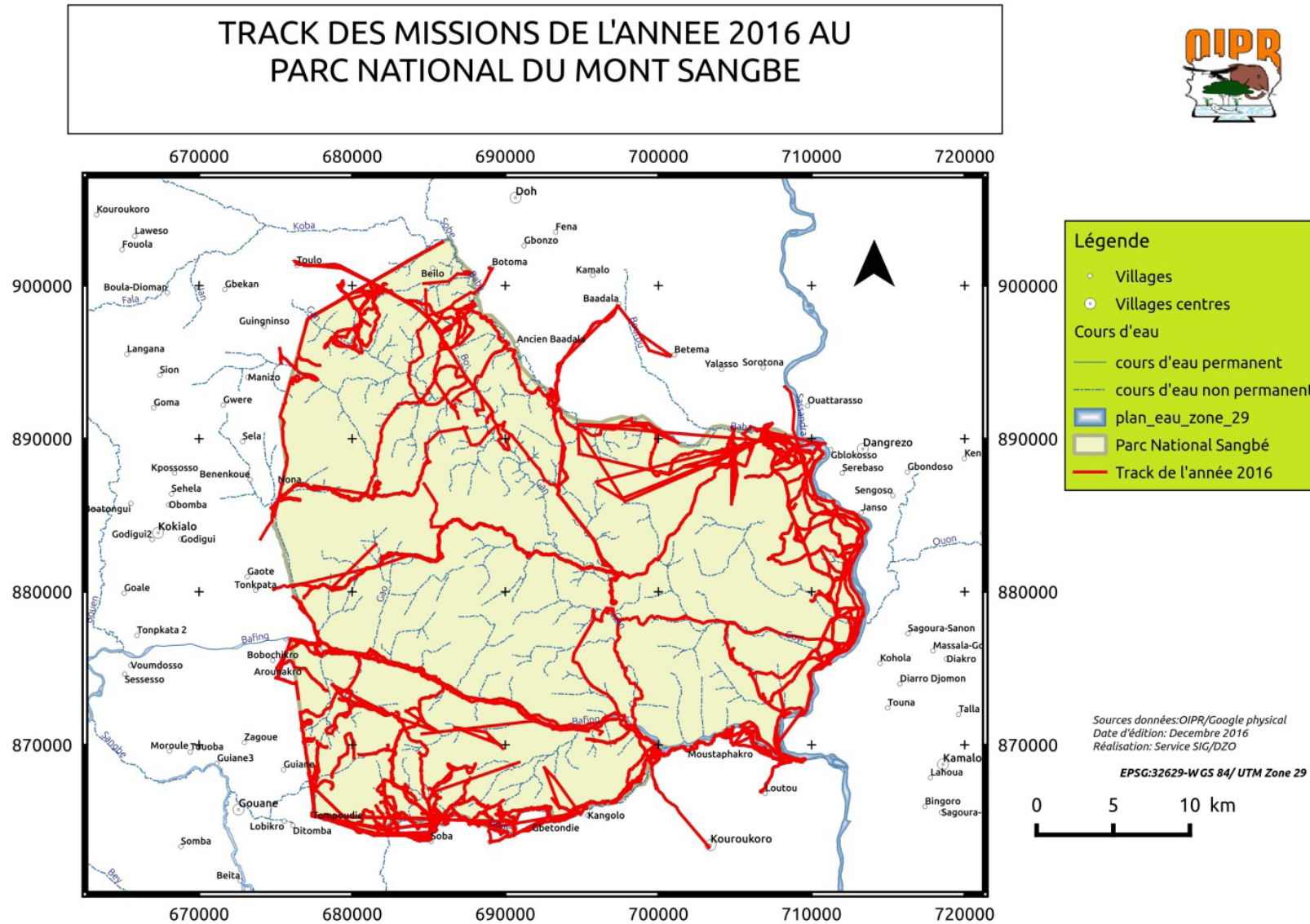


Figure 1: Tracking des missions de surveillance du Parc national du Mont Sangbé de janvier à décembre 2016

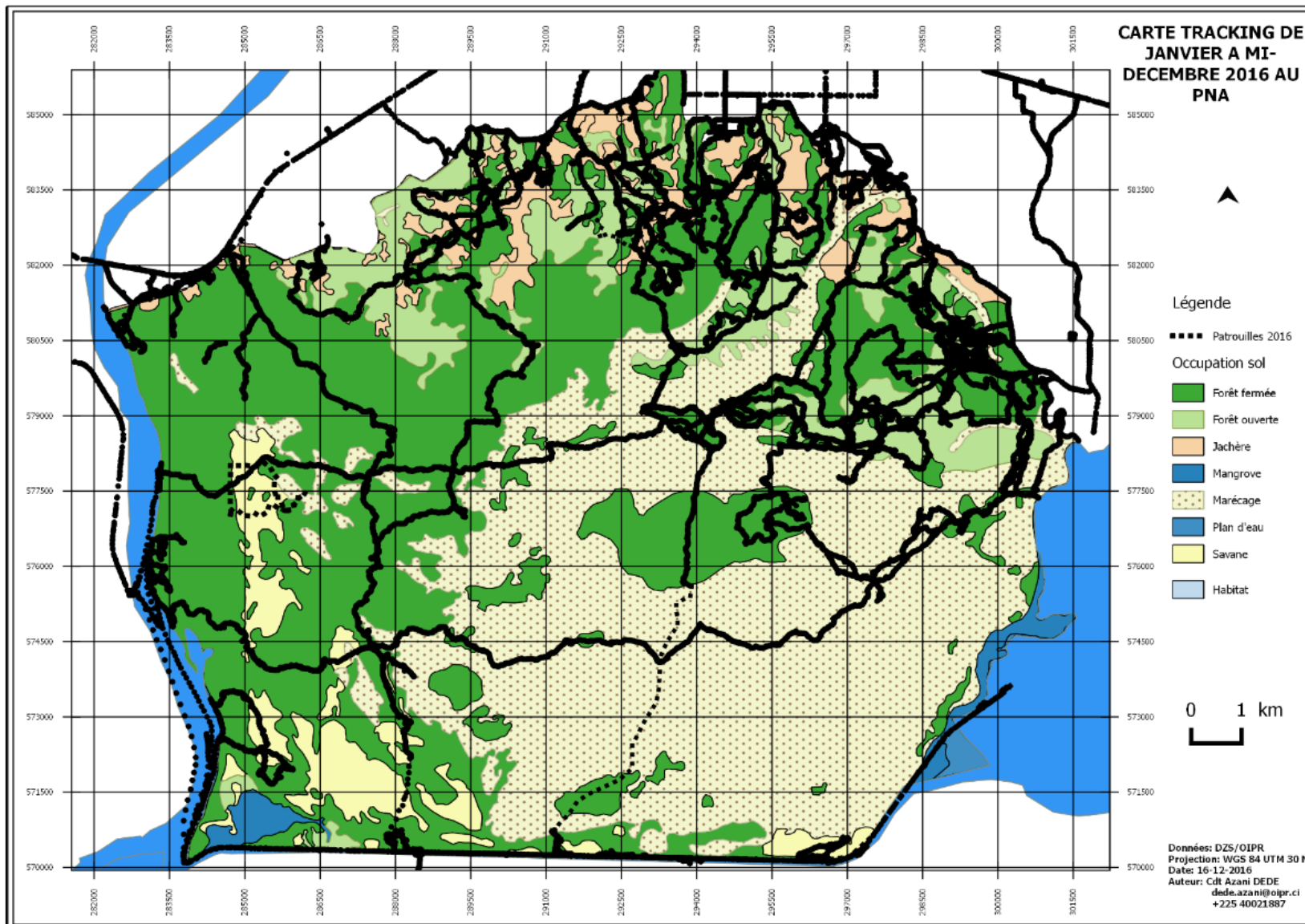


Figure 2 : Tracking des missions de surveillance du Parc national d'Azagny de janvier à décembre 2016



Parc national d'Azagny

Communication et relations extérieures

Dans un souci d'amélioration de sa visibilité au plan national et international, la Fondation a mené les actions suivantes :

Renforcement de la visibilité au plan national

Afin d'améliorer sa visibilité au plan national, la Fondation a participé à diverses initiatives relatives à la conservation de la nature : Ateliers, réunions techniques avec différents Ministères et partenaires techniques et financiers.

Au cours de l'exercice, la Fondation a déroulé son plan de communication. Ainsi, toutes les cérémonies de signature de convention ont été largement couvertes aussi bien par la presse écrite que les deux chaînes de télévision de Côte d'Ivoire (RTI 1 et RTI 2).

Le Directeur Exécutif a pris part à la rencontre sur le cacao durable organisée par la Fondation mondiale du Cacao.

La Fondation a pris part au dîner gala organisé dans le cadre de la levée de fonds pour les 8^{ème} Jeux de la francophonie qui se tiendront en 2017 en Côte d'Ivoire. La Fondation a amélioré sa visibilité en offrant la possibilité aux participants à la tombola organisée, de visiter certains parcs nationaux. L'Administrateur COFFI STUDER est à l'initiative de cette opportunité.

Renforcement de la visibilité au plan international

Au plan international, la Fondation renforce ses relations avec certaines institutions et partenaires qui œuvrent dans le domaine de la conservation de la nature. Au cours de l'exercice, l'on peut citer les faits majeurs suivants :

[Participation à la 6^{ème} Assemblée générale du Consortium Africain des Fonds Environnementaux \(CAFE\) et à l'atelier de renforcement des capacités sur les normes de pratiques des fonds.](#)

Du 8 au 17 Octobre 2016, s'est tenue au Malawi, la 6^{ème} Assemblée générale du CAFE qui a enregistré 38 Participants issus de 17 fonds d'Afrique et d'Amérique. Au cours de cette Assemblée générale, l'on note les faits majeurs suivants :

Election de 2 nouveaux membres au sein du comité exécutif
Admission au CAFE, de la Fondation pour l'Environnement et le Développement

au Cameroun (FEDEC)
Présentation du rapport d'activité annuel 2015
Présentation du programme d'activité annuel 2017
Désignation de la Mauritanie pour abriter la 7^{ème} Assemblée générale du CAFE en 2017

- ❖ [Participation du Directeur Exécutif à la deuxième puis la troisième réunion du Comité de pilotage du projet « K »](#)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « K », un appel à projet axé sur les financements innovants a été effectué auprès des fonds du CAFE et du RedLAC. Sur les dix projets retenus pour la phase d'étude de faisabilité, seulement cinq projets ont été retenus dont 3 pour le RedLAC et 2 pour le CAFE.

Le Comité de pilotage s'est réuni en Mars 2016 puis en Novembre 2016 respectivement à Rio et à Brasilia pour sa deuxième et troisième réunion.

- ❖ [Participation du Directeur Exécutif de la FPRCI à la 18^{ème} Assemblée générale du RedLAC](#)

Du 01 au 06 Novembre 2016, le Directeur Exécutif en sa qualité de Président du CAFE, a pris part à la 18^{ème} Assemblée générale du RedLAC qui s'est tenue à Brasilia (Brésil). Ce fut une occasion pour échanger sur les expériences des deux réseaux.

- ❖ [Collaboration avec Conservation Finance Alliance \(CFA\)](#)

En tant que membre de « Conservation Finance Alliance », le Directeur Exécutif a participé aux différentes conférences skype organisées par le Secrétariat du CFA.

- ❖ [Participation du Directeur Exécutif au Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN](#)

Du 30 Août au 7 Septembre 2016, le Directeur Exécutif a participé au Congrès mondial de la Nature organisé par l'UICN à Hawaï. Le Directeur Exécutif a animé deux panels sur les thèmes : financements innovants et le fonctionnement du Consortium Africain des Fonds Environnementaux.

❖ Participation du Directeur Exécutif au Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN

Du 30 Août au 7 Septembre 2016, le Directeur Exécutif a participé au Congrès mondial de la Nature organisé par l'UICN à Hawaï. Le Directeur Exécutif a animé deux panels sur les thèmes : financements innovants et le fonctionnement du Consortium Africain des Fonds Environnementaux.

❖ Participation à la Conférence des Parties (COP 13) sur la diversité biologique

Du 8 au 17 Novembre 2016, le Directeur Exécutif a pris part à la 13^è Conférence des Parties à la Convention sur la Biodiversité qui se tiendra à Cancun au Mexique. Au cours de cette COP 13, le Directeur Exécutif a présenté les résultats de l'étude sur les paiements des services écosystémiques du Parc national de Taï.

1. Gouvernance

a. Le Conseil d'Administration

Pour l'exercice 2016, sept réunions ont été programmées. Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration a tenu sept réunions dont trois réunions du Conseil d'Administration et une Assemblée générale de la FPRCI et trois réunions du Conseil d'Administration de la FPRCI-UK.

Le Conseil d'Administration a procédé à la signature de deux conventions de financement avec l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Plusieurs Administrateurs ont pris part à la cérémonie de double signature.

Le Président du Conseil d'Administration a accordé une audience au Chargé de projet de la KfW, Monsieur Jan SCHUMACHER, le 17 Février 2016. Le Dr. Jan SCHUMACHER qui a été promu Représentant de la KFW au Mali, a profité pour présenter Mme. Susanne BERGHAUS qui sera en charge du dossier de la Fondation à la KFW.

Le Président du Conseil d'Administration et plusieurs Administrateurs ont pris part à la rencontre avec le secteur privé organisée par la Fondation, le 13 Mai

2016.

Le Président du Conseil d'Administration a rendu une visite aux deux plus importants donateurs de la Fondation à savoir, l'Agence Française de Développement (AFD) à Paris et la Banque allemande de développement (KFW) à Frankfurt. Ces visites ont permis de renforcer les relations avec ces partenaires financiers.

Le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Exécutif ont rencontré l'Ambassadrice de la Grande Bretagne en Côte d'Ivoire. Au cours de cette rencontre, il a été question de développer des partenariats avec des structures britanniques. L'Ambassadrice nous a rassurés de son engagement à œuvrer pour favoriser le rapprochement avec des structures britanniques.



Cérémonie de signature des accords de financement entre la FPRCI et l'OIPR

Les Comité techniques

La Fondation dispose de trois comités techniques mis en place par le Conseil d'Administration afin d'améliorer sa gouvernance.

Le Comité d'Investissement

Au cours du deuxième semestre, le Comité d'Investissement a supervisé le processus de remplacement du gestionnaire d'actifs de la Fondation en collaboration avec le Conseiller Financier. Le processus a été validé par la KFW et achevé en décembre 2016 avec le transfert des fonds logés chez J.P. Morgan.



La Direction exécutive

Au cours de l'exercice, la Fondation a procédé au recrutement d'une nouvelle Assistante de Direction en remplacement de Madame KAMAGATE Nicole. La Direction exécutive a effectué plusieurs missions dans les parcs nationaux et pris part à plusieurs réunions de planification organisées par l'OIPR. De plus, le Directeur exécutif a pris part à la première session de l'exercice 2016 du Conseil de Gestion de l'OIPR.

Des réunions périodiques sont organisées avec la Direction générale de l'OIPR afin de faire le suivi des dossiers.

Le Directeur exécutif de la Fondation a pris part du 18 au 20 Mai, à la deuxième réunion du Conseil de Gestion Local du Parc national de Taï qui a eu lieu Djouroutou .





Le parc national de la Comoé

	Profil	Nom et Prénoms	Profession	Position au Conseil
1	Personnalité ivoirienne bénéficiant d'un prestige certain reconnu au plan international	Bernard N'DOUMI	Directeur Associé de 2ACM Vice-Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire	Président
2	Personnalité reconnue pour ses compétences en finance	Victor NEMBELESSINI-SILUE	Administrateur AFREXIM BANK Directeur de société	Vice-président
3	Représentant le Ministère en charge de l'Economie et des Finances	COULIBALY Jules Prosper Soungalo	Directeur de la Dette Publique Ministère de l'Economie et des Finances	Membre
4	Représentant le Ministère en charge des Parcs nationaux et Réserves Naturelles	Elisée Napari YEO	Directeur de l'Ecologie et de la Protection de la Nature au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Membre
5	Personnalité compétente en conservation	Dr. Mathieu Wadja EGNANKOU	Enseignant chercheur Président de SOS Forêts	Membre
6	Personnalité compétente en Communication	Mme. Martine COFFI STUDER	Directrice de société de communication	Membre
7	Personnalité compétente en matière juridique	René BOURGOIN	Avocat	Membre
8	Représentant de la communauté scientifique nationale	Pr. Valentin N'DOUBA	Professeur Hydrobiologie Université Félix Houphouët Boigny Cocody	Membre
9	Représentant le secteur privé national	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire représentée par: Mme. Marie Angeline LINGER DJIRA	Directrice de société	Membre
10	Représentant les partenaires au développement	Louis GREGOIRE	Directeur Pays PNUD	Membre observateur
11	Représentant les partenaires au développement et ONG	Ilka HERBINGER	Représentant le WWF Allemagne	Membre observateur et Membre de la FPRCI-UK
12	Représentant la KFW	Dr. Christian RUCK	Représentant la KFW au Cameroun	Membre observateur



LA DIRECTION EXECUTIVE

	Nom et Prénoms	Qualification	Fonction
1	Dr. N'golo FANNY	Docteur Vétérinaire Ecologue	Directeur Exécutif
2	Seydou DIARRASSOUBA	Ecologue	Chargé des Opérations
3	Daouda FOFANA	Comptable	Comptable
4	Cynthia KADJO	Assistante de direction	Assistante
5	Kouamé YOBOUE	Chauffeur	Chauffeur coursier

CONCLUSION

L'exercice 2016 a été marqué par les activités suivantes :

- La sélection du nouveau gestionnaire d'actifs
- Organisation de la rencontre avec le secteur privé
- Lancement de la deuxième phase du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) avec l'octroi d'un financement de 5 milliards F CFA pour la mise en place d'un fonds de dotation pour les parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé.
- Signature de l'acte de rétrocession entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire
- Préparation de la convention de financement entre la FPRCI et l'OIPR
- La mobilisation effective de 9,84 milliards F CFA
- Finalisation du projet « carbone » au parc national de Tai avec les sociétés CEMOI, ECOTIERRA, ALTHELIA et l'OIPR.

L'année 2016 marque la montée en puissance de la Fondation avec le nouveau fonds de dotation des parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé.

Les défis pour l'exercice 2017 sont :

- L'approvisionnement du nouveau guichet des parcs nationaux d'Azagny et du Mont Sangbé,
- Le démarrage effectif du projet « carbone » au parc national de Tai,
- La performance du portefeuille avec le nouveau gestionnaire FIERA CAPITAL
- La consolidation du mécanisme de financement

LISTE DES ACRONYMES

AFD	: Agence Française de Développement
AVCD	: Association Villageoise pour la Conservation et le développement
C2D	: Contrat de Désendettement et de Développement
CAFE	: Consortium Africain des Fonds Environnementaux
CFA	: Conservation Finance Alliance
CGL	: Comité de Gestion Locale
CORENA	: Conservation des Ressources Naturelles
CTIS	: Conservation Trust Investment Survey
EoH	: Enhancing our Heritage
FPRCI	: Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire
FPRCI-UK	: Foundation for the Parks and Reserves of Côte d'Ivoire- United Kingdom
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
KfW	: Kreditanstalt für Wiederaufbau (Fonds de Développement Allemand)
OIPR	: Office Ivoirien des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire
METT	: Management Effectivness tracking Tool
MOOC	: Massive Online Open Courses
REDLAC	: Red de Fondos Ambientales de Latinoamerica (Réseau des Fondations environnementales d'Amérique Latine et des Caraïbes)
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Crédits photos :

- AOS
- OIPR
- FPRCI
- Pierre KAFANDO



Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Tel. : +225 20 30 60 50 / 20 21 11 15
Fax. : +225 20 21 12 59
E-mail: ey@ci.ey.com
www.ey.com/afrique_francoophone

Fondation pour les Parcs et Réserves de
Côte d'Ivoire
FPRCI
06 BP 2362
Abidjan 06

Le 13 juillet 2017

Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, les notes annexes aux états financiers y compris le résumé des principales méthodes comptables pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables applicables en Côte d'Ivoire telles que prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément au code d'éthique et de déontologie des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction pour les états financiers

La Direction Exécutive de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI) est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux règles et méthodes comptables applicables en Côte d'Ivoire telles que prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

S.A. avec CA et PDS
au capital de CFA 12.000.000
R.C.M Abidjan 7118
Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre
des experts-comptables et comptables agréés
de Côte d'Ivoire
A member firm of Ernst & Young Global Limited



Page 2

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction Exécutive qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction Exécutive a l'intention de dissoudre la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport.

Ernst & Young, S.A.

Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

A member firm of Ernst & Young Global Limited



ETATS FINANCIERS 2016

FONDATION POUR LES PARCS ET RESERVES DE CÔTE D'IVOIRE

Dr. FANNY N'golo

Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire - CÔTE D'IVOIRE				
Bilan - Actif				
Modèle : 1				
BILAN - BILAN DE LA FFRCI 2016 - Etat exprimé en FRANC CFA				
Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016				
Libellé	Exercice 2016			Exercice 2015
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIFS IMMOBILISEES				
IMMOBILISATION INCORPORELLE	16 621 862	12 753 127	3 868 735	
FILM INSTITUTIONNELS & DIAPORAMAS	10 000 000	10 000 000		
LOGICIEL DE GESTION DE PROJET	6 621 682	2 763 127	3 858 555	
IMMOBILISATION CORPORELLE	85 919 345	40 488 215	45 431 131	38 669 189
AUTRES AMENAGEMENTS DE BUREAU	1 132 600	863 734	268 866	374 649
MATERIELS ET MOBILIER DE BUREAU	8 932 305	4 386 421	4 545 884	5 349 703
MATERIELS INFORMATIQUES	7 861 700	5 389 887	2 471 813	1 617 870
AUTRES MATERIELS TECHNIQUES	689 700	149 834	539 866	350 693
MATERIELS AUTOMOBILES	47 194 886	29 088 316	18 106 570	31 059 217
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATION				6 108 662
AVANCE ET ACOMPTES VERSES POUR ACHAT VEHICULE TOYOTA AXA				
AVANCE ET ACOMPTES POUR ACQUISITION LOGICIEL DE GESTION				6 108 662
*** TOTAL ACTIFS IMMOBILISEES ***	81 440 938	53 239 342	28 201 696	43 767 781
ACTIF CIRULANT				
MISSION PERSONNEL AU COMPTE DU PROJET				
FFRCI-KOPEPENNE EN ATTENTE DE REGLEMENT	6 228 178		6 228 178	6 228 178
ETAT/DEPENSES EN ATTENTE DE REGLEMENT	20 860 688		20 860 688	20 860 688
FONDS BALLEIES	17 314		17 314	
DEBITEURS DIVERS				24 881
AUTRES CREANCES				1 428 735 840
FACCI FONDS A RECEVOIR	999 882 370		999 882 370	
FFRCI FONDS A RECEVOIR TALEMPO	3 279 785 000		3 279 785 000	
*** TOTAL ACTIF CIRULANT ***	4 308 669 650		4 308 669 650	1 457 660 591
TRESORERIE ACTIF				
BANQUE BNI ETAT				6 327 480
BANQUE BICICI FEM				
BIAO FONCTIONNEMENT FFRCI	234 783		234 783	4 896 321
BIAO GUICHET TAI	72 820		72 820	
BANQUE DE DEPOT DU TRESOR	615 110 840		615 110 840	47 894 600
BIAO COMPTE OPERATION FFRCI-CSD	85 432 711		85 432 711	81 474 204
BIAO GUICHET PARQ NATIONAL DE COMICE				132 416 240
BANQUE DE DEPOTS DU TRESOR-FACCI	6 500 000 000		6 500 000 000	
VIREMENT INTERNE				
*** TOTAL TRESORERIE ACTIF ***	6 170 860 624		6 170 860 624	242 007 727
TOTAL GENERAL	10 560 661 312	53 239 342	10 507 621 970	1 743 326 099

Docteur FANNY N'GOLO
 Vétérinaire - Ecologue

Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire - COTE D'IVOIRE		
Bilan - Passif		
Modèle : 1		
BILAN - BILAN DE LA FPRCI 2016 - Etat exprimé en FRANC CFA		
Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016		
Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-57 380 707	
RESULTAT EN INSTANTE AFFECTATION	47 380 707	
SUBVENTION D'EQUIPEMENT	28 221 596	43 767 781
SUBVENTION EQUIPEMENT FEM	4 733 597	6 771 853
SUBVENTION EQUIPEMENT UICN/KFW		
SUBVENTION EQUIPEMENT C2D	23 487 999	34 993 899
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	6 157 285 212	202 286 960
FONDS DEBES PROJET UICN-KFW		309 913
FONDS DEBES FPRCI-UK/TAI		33 339
FONDS DEBES PROJET CORENA	615 115 840	47 620 000
FONDS DEBES COMPTE D'OPERATION	42 169 372	55 728 166
FONDS DEBES FPRCI-UK/COMOE		99 308 543
FONDS DEBES PROJET PARC CI		
FONDS DEBES FPRCI-FPRCI-UK		
FONDS DEBES FPRCI-UK (NON DEFINIS)		
FONDS DEBES FADCI/FPRCI-UK	5 000 000 000	
FONDS DEBES FADCI-OIPR	500 000 000	
*** TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES ***	6 126 126 101	246 054 741
PASSIF CIRCULANT		
FOURNISSEUR D'EXPLOITATION	36 774 016	16 787 850
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	417 766	
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	5 900 000	
COTISATION OIPI PERSONNEL FPRCI 2016		5 961 767
SECURITE SOCIALE	2 947 397	
PRESTATIONS FAMILIALE	237 475	
ACCIDENTS DE TRAVAIL	32 600	
CAISSE DE RETRAITE OBLIGATOIRE	3 235 331	
IMPOTS RETENUS A LA SOURCE	37 665 728	35 204 708
IMPOT GENERAL SUR LE REVENU	5 630 838	
IMPOT SUR SALAIRES	1 271 410	
CONTRIBUTION NATIONALE	3 333 736	
AUTRES IMPOTS	617 326	
AVANCES ETAT		5 337 445
ETAT, PREFINANCEMENT		
FONCTIONNEMENT FONDS FPRCI-UK	1 735 179	1 735 178
DRF A ETABLIR		14 600
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE FPRCI	17 314	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE C2D-CORENA		42 335 840
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE OIPR-C2D		1 366 400 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE NON CONSOMMES FPRCI		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE NON CONSOMMES UK-OIPR		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE FADCI	699 882 370	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE KFW-TAI-SAPO	3 278 780 000	
CREDITEURS DIVERS		1 500 000
*** TOTAL PASSIF CIRCULANT ***	4 379 428 193	1 497 237 687
TRESORERIE PASSIF		
DECouvert BIAD GUCHET TAI		33 671
DECouvert BIAD GUCHET PARC NATIONAL DE COMOE	67 676	
*** TOTAL TRESORERIE PASSIF ***	67 676	33 671
TOTAL GENERAL	10 507 621 970	1 743 326 099

Docteur FANNY N'GOLO
Vétérinaire - Ecologue

Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire - COTE D'IVOIRE		
Compte de Résultats-Charges		
Modèle : 1		
COMPTE DE RESULTATS - COMPTE DE RESULTATS FPRCI 2016 - Etat exprimé en FRANC CFA		
Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016		
Libellé	Exercice en cours	Exercice Précédent
CHARGES D'EXPLOITATION		
AUTRES ACHATS	17 210 785	13 050 526
TRANSPORTS	6 656 300	6 289 000
SERVICES EXTERIEURS	135 017 177	66 382 914
IMPOTS ET TAXES	1 640 480	9 189 448
AUTRES CHARGES	1 489 690 019	2 034 668 376
CHARGES DE PERSONNELS	62 596 961	48 957 023
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	19 606 185	15 668 396
ENGAGEMENT A REALISER SUR SUBVENTION ATTRIBUEE	6 157 285 212	201 941 709
*** TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION ***	7 892 005 119	2 396 147 390
TOTAL GENERAL	7 892 005 119	2 396 147 390

Docteur FANNY N'GOLO
Vétérinaire - Ecologue

Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire - CÔTE D'IVOIRE		
Compte de Résultats - Produits		
Modèle : 1		
COMPTE DE RESULTATS - COMPTE DE RESULTATS FPRCI 2016 - Etat exprimé en FRANC CFA		
Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016		
Etat au 31/12/2016		
Libellé	Exercice 2016	Exercice 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
SUBVENTION EXPLOITATION FPRCI-UK		852 087 691
SUBVENTION D'EXPLOITATION ETAT		
SUBVENTION D'EXPLOITATION UICN - KFW		
SUBVENTION D'EXPLOITATION FADCI	5 500 000 000	
SUBVENTION D'EXPLOITATION FPRCI-UK/COMOE	284 066 743	
SUBVENTION D'EXPLOITATION FPRCI-UK/TAI	408 933 827	
SUBVENTION D'EXPLOITATION TAI-SAPO		
SUBVENTION D'EXPLOITATION TAI-SAPO		
SUBVENTION D'EXPLOITATION C2D-FPRCI	42 935 840	150 746 419
SUBVENTION/OCTROI C2D-OIPR	1 386 400 000	1 377 600 000
PRODUITS HORS ACTIVITES ORDINAIRES	34 172 057	15 688 396
SUBVENTION D'EXPLOITATION FEM		24 885
SUBVENTIONS VERSEES PAR DES TIERS		
AUTRES PRODUITS	438 985	
REPRISE DE PROVISIONS	108 246 980	
*** TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION ***	7 834 624 412	2 396 147 390
*****RESULTAT (DEFICIT)*****	57 380 707	
TOTAL GENERAL	7 892 005 119	2 396 147 390

Docteur FANNY N'GOLO
Vétérinaire - Ecologue

CÔTE D'IVOIRE FONDATION PARCS ET RESERVES DE C I TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES			
Exercice : 2016			
Emplois	Montants		
	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation
EMPLOI INVESTISSEMENT			
EMPLOI INVESTISSEMENT INCORPOREL	15 521 582	14 150 000	1 371 582
BATIMENT, INSTALLATION, TERRAIN	1 132 000	1 132 000	0
MATERIEL, MOBILIER	16 893 950	13 577 850	3 316 000
MATERIEL AUTOMOBILE	47 194 896	47 194 896	0
AUTRES MATERIEL TECHNIQUE	698 700	387 700	311 000
AVANCE ET ACOMPTE VERSE SUR IMMOBILISATION	0	5 108 592	-5 108 592
Total EMPLOI INVESTISSEMENT	81 440 938	81 560 938	-110 000
EMPLOI EXPLOITATION			
FRAIS/MATERIEL ROULANT	16 493 813	45 082 296	-28 588 483
LOGISTIQUE DE BUREAU	21 001 634	99 788 616	-78 786 982
SALAIRES ET CHARGES SALARIALES	62 596 981	300 394 344	-237 797 363
MISSION	22 324 555	27 452 470	-5 127 915
FORMATION	2 464 311	7 612 919	-5 148 608
CONSULTANTS ET SERVICES	89 893 147	94 910 077	-5 216 930
DIVERS FONCTIONNEMENT	10 549 282	77 740 357	-67 191 075
DOTATIONS AU AMORTISSEMENTS	19 606 185	43 678 619	-24 072 434
CHARGES IMPUTABLES A L'EXO.PRECEDENT	0	0	0
DONS	0	15 000 000	-15 000 000
OCTROI DE SUBVENTION	1 489 990 019	2 019 888 375	-529 878 356
ENGAGEMENT A REALISER	6 167 285 212	201 941 709	5 965 343 503
Total EMPLOI EXPLOITATION	7 892 005 119	2 933 249 782	4 958 755 337
TRESORERIE			
BANQUE BNI(ETAT)	0	5 327 460	-5 327 460
BANQUE SGBCI (FEM)	0	0	0
BANQUE NSIA FCT*FPRCI	234 753	4 895 321	-4 660 568
BANQUE NSIA GUICHET TAI	72 520	0	72 520
BANQUE DES DEPOTS TRESOR C2D	615 110 840	47 894 500	567 216 340
BANQUE NSIA CPT D'OPERATION FPRCI-C2D	55 432 711	51 474 204	3 958 507
BANQUE NSIA GUICHET COMOE	0	132 416 242	-132 416 242
BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR FADCI	5 500 000 000	0	5 500 000 000
Total TRESORERIE	6 170 850 824	242 007 727	5 928 843 097
EMPLOIS ASSIMILES			
ETAT, DEPENSE EN ATT. DE REGL	20 560 688	20 560 688	0
DRF A ETABLIR	0	0	0
FEM, DEPENSES EN ATTENTE DE REGLEMENT	0	17 124 884	-17 124 884
FEM, FONDS A RECEVOIR	0	344 308	-344 308
C2D, FONDS A RECEVOIR	0	1 428 735 840	-1 428 735 840
FADCI, FONDS A RECEVOIR	999 982 370	0	999 982 370
KFW, FONDS A RECEVOIR TAI-SAPO	3 279 780 000	0	3 279 780 000
FPRCI-UK, FONDS A RECEVOIR PNC	17 314	0	17 314
FONDS UICN-KFW RECUS	0	190 411	-190 411
DEPENSES EN ATTDE REGL CONVERS*DE DETTES	8 229 178	8 229 178	0
DEPENSES EN ATTDE REGL UICN-KFW	0	212 133	-212 133
DEBITEURS DIVERS	0	24 885	-24 885
Total EMPLOIS ASSIMILES	4 308 569 550	1 476 422 327	2 833 147 223
Total	18 462 866 431	4 732 230 774	13 720 635 657

Docteur FANNY N'GOLO
Vétérinaire - Ecologue

FONDATION PARCS ET RESERVES DE C I			
TABLEAU EMPLOIS - RESSOURCES			
Exercice : 2016			
RESSOURCES	Montants		
	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation
SUBVENTIONS			
SUBVENTION D'EXPLOITATION ETAT	0	342 607 093	-342 607 093
SUBVENTION D'EXPLOITATION FEM	0	91 848 887	-91 848 887
SUBVENTION D'EXPLOITATION FPRCI-UK	673 030 570	852 087 691	-179 057 121
SUBVENTION D'EXPLOITATION C2D-FPRCI	42 335 840	150 746 418	-108 410 578
SUBVENTION D'EXPLOITATION OIPR-C2D	1 386 400 000	1 377 600 000	8 800 000
SUBVENTION D'EXPLOITATION FADCI	5 500 000 000	0	5 500 000 000
AUTRES PRODUITS	438 985	0	438 985
SUBVENTION D'EQUIPEMENT ETAT	0	0	0
SUBVENTION D'EQUIPEMENT FEM	4 733 597	8 771 882	-4 038 285
SUBVENTION D'EQUIPEMENTC2D	23 487 999	34 995 899	-11 507 900
DON EQUIPEMENT UICN/KFW	0	122 748	-122 748
SUBV.ETAT. RATT. EXERCICE ANTERIEUR	0	347 699	-347 699
SUBVENTION D'EXPLOITATION CONVERSION	0	24 717 999	-24 717 999
SUBVENTION D'EXPLOITATION UICN-KFW	0	44 959 488	-44 959 488
SUBVENTION D'EXPLOITATION C2D	0	5 006 411	-5 006 411
REPRISE DE SUBV. D'INVESTISSEMENT FEM	0	43 678 619	-43 678 619
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES UK COME	98 308 543	0	98 308 543
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES FPRCI-C2	51 688 166	0	51 688 166
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES UICN-KFW	309 912	0	309 912
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES FPRCI-UK	35 339	0	35 339
REPORT DES SUBVENTIONS NON UTILISEES CORENA	47 905 000	0	47 905 000
DONS ET LIBERALITES OBTENUS	14 585 872	0	14 585 872
Total SUBVENTIONS	7 843 259 823	2 977 600 634	4 865 768 989
FONDS DEBIES			
FONDS DEBIES PARC-CI	0	309 912	-309 912
FONDS DEBIES UICN-KFW	0	35 339	-35 339
FONDS DEBIES UK-TAI	0	0	0
FONDS DEBIES CORENA	615 115 840	47 905 000	567 210 840
FONDS DEBIES COMPTE D'OPERATION	42 169 372	55 728 166	-13 558 794
FONDS DEBIES COMPTE FPRCI-UK	0	98 308 543	-98 308 543
FONDS DEBIES COMPTE FADCI /FPRCI-UK	5 000 000 000	0	5 000 000 000
FONDS DEBIES COMPTE FADCI-OIPR	500 000 000	0	500 000 000
Total FONDS DEBIES	6 157 285 212	202 286 960	5 954 998 252
RESSOURCES ASSIMILEES			
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	36 774 016	0	36 774 016
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	5 900 000	0	5 900 000
FOURNISSEURS D'INVESTISSEMENTS	0	18 757 850	-18 757 850
PERSONNEL REMUNERATION DUES	417 768	0	417 768
DETTES FISCALES	6 202 503	5 951 767	250 736
AVANCE ETAT	48 619 043	35 204 706	13 414 337
FEM,FONDS DE DOTATION RECUES	0	5 337 445	-5 337 445
PREFINANCEMENT ETAT	0	0	0
PREFINANCEMENT CAFE	0	1 748 640	-1 748 640
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	0	1 500 000	-1 500 000
FONCTIONNEMENT FONDS, FPRCI-UK	53 239 342	37 763 157	15 476 185
DRF A ETABLIR	1 735 179	1 735 179	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE FPRCI	17 314	0	17 314
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE FPRCI	0	0	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE FADCI	999 982 370	0	999 982 370
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE TAI-SAPO	3 279 780 000	0	3 279 780 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE C2D-OIPR	0	1 386 400 000	-1 386 400 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE C2D-FPRCI	0	42 335 840	-42 335 840
DECOUVERTS BANCAIRES	67 676	19 800	47 876
REPRISE DE SUBV. D'INVESTISSEMENT	19 586 185	15 688 396	3 897 789
Total RESSOURCES ASSIMILEES	4 452 321 396	1 552 442 980	2 899 858 616
Total	18 452 866 431	4 732 230 774	13 720 635 657

Docteur FANNY N'GOLO
Vétérinaire - Ecologue

